

CTDP du 27 février 2009

Déclaration unitaire des délégués du personnel du SE-UNSA, SGEN-CFDT et SNUipp-FSU

Le 29 janvier, les enseignants étaient massivement en grève au côté des travailleurs des services publics et des entreprises privées de ce pays. Ils se sont engagés dans ce mouvement pour :

- défendre l'emploi privé et public ;
- lutter contre la précarité et les dérèglementations économiques et sociales ;
- exiger des politiques de rémunérations qui assurent le maintien du pouvoir d'achat des salariés, des chômeurs et des retraités et réduisent les inégalités ;
- défendre le cadre collectif et solidaire de la protection sociale ;
- des services publics de qualité qui assurent en particulier tout leur rôle de réponse aux besoins sociaux et de solidarité.

L'opinion publique a largement soutenu ce mouvement. Ce soutien, nous le rencontrons aussi dans les nombreux débats organisés par les parents d'élèves auxquels nous sommes invités à intervenir et à participer. Ces réunions de parents d'élèves et de citoyens expriment leur attachement au service public laïc d'éducation et leur refus des suppressions de postes.

L'ensemble de ces mobilisations est une réponse cinglante à la volonté du pouvoir d'alimenter la division entre les citoyens de ce pays. L'entreprise de déstabilisation et de dévalorisation des enseignants ne fonctionne pas, malgré les moyens médiatiques importants mis en œuvre, malgré les mensonges et les actes répétés de mépris.

Refusant le dialogue et la concertation, ce ministère et ce gouvernement se sont attachés à réduire le droit de grève. Nous continuons à dénoncer le déni de démocratie que constitue la loi dite du service minimum d'accueil. En matière de grève, les enseignants ont toujours agi avec la plus grande loyauté envers les familles et en les prévenant lorsqu'ils étaient grévistes et en expliquant leurs motivations. En retour les parents ont souvent marqué un soutien voire une adhésion aux mobilisations dont les raisons étaient la sauvegarde du service public et l'exigence des moyens nécessaires.

Le CTPD est un moment fort pour les écoles et les enseignants puisqu'il est chargé de définir le cadre organisationnel du fonctionnement des écoles et du service public dans le département pour la rentrée prochaine.

Dans la Drôme, la précipitation, l'envoi des documents de préparation pendant les vacances, qui n'a pas permis d'échange avec les écoles, l'annonce d'un bilan chiffré de mesures de carte scolaire dans un document adressé aux écoles alors que la répartition académique des moyens du 1^{er} degré ne sera étudiée qu'au cours d'un CAEN le 13 mars soit 2 semaines après notre CTPD... dénotent une conception du dialogue et du paritarisme que nous ne pouvons cautionner et nous ont amenés à ne pas siéger à la première convocation de cette instance.

Y aurait-il une déclinaison départementale d'une conception nationale du dialogue social ?

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, un autre calendrier était certainement possible.

Ces réunions paritaires doivent rester un lieu de débats sur la base d'informations partagées et validées. L'administration considèrerait-elle la concertation et le débat paritaire comme une contrainte ? Pour notre part, nous les considérons comme une richesse et un processus démocratique fondateur.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, vous faites apparaître une dotation positive mais notre département va perdre un nombre certain de postes budgétaires (que le brouillard entretenu autour des mesures ne nous permet pas de chiffrer précisément) alors que 228 élèves de plus sont attendus dans les écoles à la rentrée 2009.

Les dotations des années précédentes n'étaient pas à la hauteur de l'augmentation démographique, en 2009, la rentrée se fera avec une diminution du nombre de postes.

Combien de journées de classe non remplacées ?

Combien d'élèves ne peuvent bénéficier d'une aide spécialisée apportée par un RASED ?

Combien d'élèves de 2-3 ans ne peuvent et ne pourront pas être scolarisés ?

Combien d'heures de formation continue pour les enseignants ?

Les préoccupations des enseignants des écoles dans le cadre de la carte scolaire étaient bien présentes lors de la journée de grève du 29 janvier 2009 et seront encore au coeur de leur mobilisation le 19 mars.

Valence le 27 février 2009